



Appel à candidature

Service de livraison pour plateforme de E-commerce

Le maître d'ouvrage

La Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB) est un établissement public de coopération intercommunal (EPCI), constitué le 1^{er} janvier 2017 de la fusion de 2 anciens EPCI.

Elle regroupe 23 Communes, sur un périmètre interdépartemental entre l'Eure et le Calvados.

La CCPHB est présidée par Monsieur Michel Lamarre, Maire de Honfleur.

Le territoire de la CCPHB

Située au pied du Pont de Normandie, la CCPHB est un territoire rural emblématique de la Normandie, au cœur de l'estuaire de la Seine et au croisement des axes majeurs de développement économique régionaux.

Hautement attractif et dynamique, le territoire se structure autour de la ville de Honfleur, 5^e ville touristique de France avec 5.2M de visiteurs annuels, et de la ville de Beuzeville, qui conjugue dynamisme économique et démographique. La CCPHB compte environ 28 000 habitants.

La commune de Honfleur dénombre plus de 500 commerces, dont 40% de cafés-hôtels-restaurants parmi lesquels environ 120 restaurants. La commune de Beuzeville compte 90 commerces.

Les infrastructures routières entre les principales communes du Territoire sont correctement dimensionnées et permettent une fluidité des échanges.

La plateforme de E-commerce

La CCPHB a mis en place une plateforme de e-commerce afin d'accompagner la transition numérique des commerçants de son territoire, dans la double finalité de soutenir le tissu commercial, et de faciliter le quotidien des habitants.

Cette plateforme a été mise en ligne en novembre 2020 dans le contexte de confinement. Cet outil et a vocation à perdurer au-delà de la période de crise sanitaire, au regard de l'évolution des pratiques de consommation de la population.

Le développement de cet outil a été confié à la société « BE PROXY ». Le modèle économique repose sur une adhésion et une prise en charge des coûts fixes par la CCPHB. L'inscription des commerçants est gratuite et sans frais, avec un commissionnement à hauteur de 3% du montant des ventes.

La plateforme est accessible sur le site portail dédié : <https://www.commerceshonfleurbeuzeville.fr/>

La plateforme accueille aujourd'hui 68 commerçants, dont 50 sur Honfleur et 18 sur Beuzeville. Au 09/04/21, la plateforme avait reçu 5 175 visiteurs uniques, et permis de réaliser 136 commandes pour un chiffre d'affaires de 6 072€. Le segment de la restauration et de l'alimentaire constitue l'essentiel des commandes réalisées à ce jour.

Objet de l'appel à candidature

Le fonctionnement actuel de la plateforme permet au client de récupérer ses achats par retrait en magasin, ou par livraison uniquement pour les quelques commerçants qui proposent ce service.

L'absence de service de livraison apparaît aujourd'hui comme un facteur limitant l'utilisation de la plateforme par les clients.

Il est à noter également que les restaurateurs ne pourront plus assurer directement de service de livraison dès lors que leur activité aura repris sur un rythme normal, affranchi des contraintes liées à la situation sanitaire actuelle.

L'objet du présent appel à candidature est de sélectionner un ou des prestataires pour assurer le service de livraison pour les différents commerces inscrits sur la plateforme.

Le fonctionnement de ce service sera assimilé à celui des autres commerces inscrits sur la plateforme :

- Proposition de prestations de livraison (par exemple selon la distance ou la rapidité)
- Vente d'une prestation de livraison au client
- Encaissement par la plateforme et reversement au prestataire

Il est à noter que le coût du service de livraison est à la charge du client final, et qu'il constitue l'unique source de recettes pour le prestataire.

Le candidat devra obligatoirement s'affilier à la plateforme BE PROXY et accepter les conditions d'utilisation de cette plateforme.

Envoi des candidatures

Les candidats intéressés transmettent une présentation des services de livraison qu'ils proposent à l'adresse mail suivante : emmanuel.durivau@ccphb.fr

Les candidatures doivent être transmises au plus tard le 11 juin 2021 à 12h00.

La présentation des services de livraison comprend :

- Les tarifs que le candidat pratiquera si sa candidature venait à être retenue ;
- Le secteur géographique de livraison qu'il couvrira ;
- Les délais moyens de livraison sur lesquels il s'engage ;
- L'amplitude horaire qu'il couvrira selon les jours de la semaine ;
- Les limites de la prestation qu'il proposera (volume de commande maximum pouvant être pris en charge, type de commande ne pouvant être pris en charge...);
- Les mesures qu'il applique pour limiter l'impact environnemental de ses prestations ;
- Les mesures appliquées pour assurer la qualité des prestations en termes de relationnel avec le commerçant et le client final.

La CCPHB se réserve la possibilité de ne retenir qu'un nombre limité de candidatures.

Dans ce cas, le choix des candidats retenus se fera sur la base des critères suivants :

- Qualité des services proposés ;
- Tarifs des services proposés ;
- Complémentarité de l'offre sur l'ensemble du territoire de la CCPHB.

Demande de renseignements

Renseignements auprès de M. Emmanuel du RIVAU, Directeur Général Adjoint

Email : emmanuel.durivau@ccphb.fr

Tel. : 06 80 88 63 98